

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier le :

Préavis 2021-2026 / n°12

Audit Global de l'administration de Rolle

La commission composée de :

Mesdames	Anne Beck, excusée Valérie Schlup, Rapporteuse Susete Ulliel
Messieurs	Edouard Dubuis Christian Joly, Président Alexandre Sobredo, Laurent Théodore, excusé

s'est réunie le 13 septembre 2021. Madame la Syndique Monique Choulat Pugnale a participé à la première partie de la séance pour informer et répondre aux questions. La Commission la remercie pour sa disponibilité et pour les informations fournies.

Préambule

Le préavis Municipal no 12 propose d'engager un montant de CHF 120'000.00 TTC pour un audit global de l'administration de la Commune de Rolle.

Discussion

La Cyber-attaque subie par la Commune de Rolle fin mai 2021 a mis en évidence certains dysfonctionnements au sein de l'administration, par exemple dans la transmission des informations et la communication.

Il apparaît à la Commission que cet audit est nécessaire et sa demande par la Municipalité cohérente.

La Commission relève que le rapport d'audit dressera un état des lieux, mais surtout proposera des axes d'amélioration qui pourront être mis en place dans un deuxième temps. Ainsi un gain d'efficacité devrait pouvoir se dégager de cet audit.

Un nouveau compte sera créé à cet effet, il porte le no 1010.562011 et s'intitule « audit global de l'administration », seuls les coûts liés à l'audit y seront comptabilisés.

Le contrat avec l'auditeur sera finalisé après l'octroi du montant par le Conseil communal.

Conclusions

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission des finances vous demande, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Rolle,

Vu le préavis 2021-2026 / No 12 de la Municipalité du 6 septembre 2021

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le préavis et accorde à la Municipalité un crédit de 120'000 fr. (TTC) pour le financement d'un audit global de l'administration ;
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 1010.562011 ;
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses ;
4. Autorise la Municipalité à amortir ce montant en une fois sur une année civile, à porter en compte au budget 2022.

Au nom de la Commission :

Le Président

Christian Joly



La Rapportrice

Valérie Schlup

Rolle, le 24 septembre 2021